

**Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier.**



## **CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN**

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 13 septembre 2022 à  
19 h, au Bistro de Vassan au 504, route 111*

### **Présences :**

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier  
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier  
Mme Anick Blanchet, conseillère de quartier  
M. Gaéтан Gignac, conseiller de quartier  
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier  
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier  
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier  
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

**Assistance :** 56 personnes

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le président souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 01.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Anick Blanchet, appuyé de Mme Nicole Binet, de l'adopter avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION VA2022-09-01**

### **3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 21 juin 2022**

Une lecture du procès-verbal est effectuée et les suivis sont faits simultanément. Il est ensuite proposé par M. Gaéтан Gignac appuyé de Mme Nicole Binet d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION VA2022-09-02**

### **Suivis :**

- a) **Patinoire de Vassan :** L'attraction de jeunes familles est une préoccupation, il faut contrer la dévitalisation du secteur. M. St-Jules a eu une discussion avec Mme Julie Breton, directrice de l'école de Vassan en fin du mois de juin pour discuter du dossier de la patinoire et explorer la possibilité de faire un projet global avec le développement du parc-école. Leur rencontre, qui avait été fixée le 6 juillet, fut reportée en raison du changement de fonction de Mme Breton. Le président a poursuivi ses démarches auprès de M. Dany Germain et de M. Ian Bélanger, du SSPA de la Ville de Val-d'Or, en vue d'activer le projet de patinoire. À suivre.
- b) **Règlement sur les animaux domestiques :** M. Gignac explique que quelques incidents en lien avec les chiens ont été signalés et que des personnes ont été mordues dans le secteur de Vassan. De nombreux constats d'infractions ont été

donnés. Plusieurs démarches ont été faites. Un dossier a été monté et les personnes impliquées ont été rencontrées. L'on félicite les gens impliqués pour leurs démarches. C'est un dossier qui est à suivre.

- c) **Pétition Route 111 et Chemin St-Edmond** : Mme Nicole Guilbert, responsable de la pétition, a été informée par voie de courriel d'une fin de non-recevoir de la part du MTQ. M. St-Jules a envoyé un courriel à ce sujet à la direction générale de la Ville le 3 août 2022. Il en a aussi discuté avec la mairesse le 31 août. Divers suivis avaient déjà été réalisés : Résolution de la Ville 2019-80 en 2019 et réponse négative du MTQ en date du 2 avril 2019. Étant donné que la Ville est déjà intervenue par voie de résolution, elle ne fera pas d'autres interventions. M. St-Jules invite donc les résidents à faire leur propre représentation auprès des élus, du ministère ou des médias.
- d) **Abat-poussière** : Il semble avoir encore des problèmes. Le conseil demande au président de s'informer.
- e) **Chemin Saint-Edmond en général** : M. St-Jules résume ses démarches. L'affichage a été changé au coin du chemin Saint-Edmond et de la route Curé-Brien. Le CCU a retourné le dossier au caucus du 2 août, car à leur avis il s'agit d'un dossier du MTQ. On note que le tableau a été remplacé et la végétation nettoyée. Cependant il manque le marquage piétonnier et le traçage des lignes d'arrêt. M. St-Jules a envoyé un courriel au sujet de ses déficiences en date du 2 août 2022.
- f) **Affiche Attention à nos enfants** : La direction générale de la Ville de Val-d'Or a donné réponse le 1<sup>er</sup> août dernier voulant qu'un tel affichage soit dans l'emprise du MTQ. Il est suggéré par le MTQ de l'enlever. À suivre.
- g) **Lotissement terrain de l'ancienne municipalité** : M. St-Jules a transmis cette demande à la direction générale de la Ville de Val-d'Or en date du 14 juillet 2022. Par la suite, le 5 juillet 2022, une réponse fut transmise à M. Leblanc. Chaque cas est différent et le citoyen doit consulter un inspecteur du service de permis et inspection.
- h) **Permis pour les nouvelles constructions de bâtiments complémentaires** : Le président du conseil a réalisé un suivi par courriel le 4 juillet 2022. Il appert que le règlement a été amendé en 2016. Une première réponse fut envoyée à M. Jacques Leblanc le 5 juillet 2022. Des informations supplémentaires ont été envoyées par M. Éric St-Germain en date du 18 août 2022 indiquant qu'il est possible de construire un maximum de 4 bâtiments, mais 5 avec 4000m<sup>2</sup> et plus. En cas de doute, il faut consulter un inspecteur du service de permis et inspection.
- i) **Rôle d'évaluation du secteur de Vassan** : Suite à une question posée lors du conseil de quartier du 21 juin, M. St-Jules a questionné la trésorerie de la Ville pour obtenir une réponse. Celle-ci a été envoyée le 9 juillet 2022 à M. Jacques Leblanc. C'est 900k\$ en taxation qui provient du secteur de Vassan. Il lui a aussi fourni le PTI 22-23-24.
- j) **Horaire de la niveleuse** : M. St-Jules a répondu à M. Jacques Leblanc le 5 juillet 2022 disant que l'horaire est impossible à faire, car c'est selon les conditions et les besoins qui sont changeants.
- k) **Coupe d'arbres** : Comme les cas peuvent être différents, il faut consulter un inspecteur du service de permis et bâtiments.
- l) **Pont du Chemin Duval** : Le président du comité résume ses démarches. Il a offert des éléments de réponses à M. Marc Guay le 22 juin 2022. Probablement que la réparation sera faite en septembre. Ayant été informé que le MTQ était impliqué dans ce dossier, M. St-Jules a demandé des suivis. Un courriel reçu le 12 septembre indique que les travaux devraient se terminer pour la fin de semaine du 18 septembre.
- m) **Demande d'une bibliothèque de rue à St-Edmond** : M. St-Jules a complété son suivi. Une demande a été faite à l'organisme Bibliothèques de rues en date du 9 juillet

2022. Une réponse fut obtenue le 12 juillet. Puis, M. St-Jules a informé Mme Anick Blanchet le 16 juillet de cette réponse : Bien que les responsables soient déménagés, il demeure toujours possible d'avoir une bibliothèque de rue avec soutien si désiré.

- n) **Demande de connexion WI-FI au Centre communautaire St-Edmond** : M. St-Jules informe l'assemblée que cette demande a été envoyée aux technologies.
- o) **Restriction ruisseau Richard** : Le président du conseil de quartier lit les correctifs apportés à la résolution à la demande de M. St-Arnaud, citoyen de Vassan. Il fait le résumé de ses suivis. En somme, M. St-Jules mentionne qu'il a mis beaucoup de temps dans ce dossier. Bien que le tout n'ait pas encore abouti, il propose à l'assemblée de suivre le dossier jusqu'à la prochaine rencontre. Il veut ainsi éviter de rediscuter de ce point à chaque rencontre sans qu'il n'y ait eu d'avancements. M. St-Jules questionne le conseil quant à l'avenir de ce sujet. Il rappelle ensuite les principales fonctions du conseil de quartier, qui se veut consultatif et qui traite de services de proximité, d'infrastructures et d'animation du milieu.
- p) **Lettres envoyées aux propriétaires de roulottes, Règlement 2014-14 tiret 2** : Le service permis et inspections de la Ville de Val-d'Or a envoyé une correspondance à tous ceux qui habitent en bord des lacs en raison de plainte reçue pour l'occupation de roulottes sur des terrains résidentiels. Les citoyens présents déplorent cette situation et demandent plus de discernement de la part de la Ville. M. St-Jules a envoyé un courriel de demande d'information à la direction générale de la Ville de Val-d'Or le 29 juin. La démarche visait à informer la population suite à des plaintes.
- q) **Collecte des encombrants** : M. St-Jules mentionne des ratés dans la collecte des encombrants. Il a informé la Ville afin qu'elle interpelle la MRC. La MRC a retourné une lettre dans laquelle elle explique cette situation particulière, et aussi qu'elle s'excuse pour les désagréments causés aux citoyens du secteur Vassan. La situation a été corrigée.
- r) **Ponts** : Cette inquiétude concernant les ponts Harricana, Laine et Vassan a été transmise au MTQ. Dans la séquence des actions posées, la demande avait dans un premier lieu été envoyée à direction générale le 4 août et le sujet a été inscrit à l'ordre du jour de la rencontre annuelle avec le MTQ. Le MTQ rassure que des inspections régulières sont effectuées.

#### 4- Demande d'asphaltage des chemins de la Plage, Bérubé et Proulx

M. Gaétan Gignac présente cette requête citoyenne. Elle implique 51 résidences. D'ailleurs, de nombreux citoyens sont présents ce soir pour poser des questions. Plusieurs propriétaires dans le secteur demandent que les chemins de la plage, Bérubé et Proulx soient asphaltés. D'après certains, la réalisation de ce projet permettrait de réduire l'usure des véhicules et aussi d'attirer davantage d'acheteurs de propriétés à Vassan. Par le fait même, cela pourra faire cesser l'exode des villageois vers le secteur urbain.

M. St-Jules s'est informé auprès de la Ville de Val-d'Or pour estimer les coûts préliminaires d'un tel projet d'asphaltage. La matière demandée est le macadam, un produit qui n'est pas recommandé par la Ville. Pour asphaltier la distance demandée avec ce produit, soit 12,5 km, on estime, à l'heure actuelle, qu'il pourrait en coûter 85 000 \$ du kilomètre. L'autre option serait d'asphalter seulement le chemin de la Plage, d'une distance de 8,2 km.

Selon la politique des infrastructures municipales, il en coûterait aux propriétaires concernés 40 % des coûts. Le président informe aussi qu'en raison du « besoin d'amour » de plusieurs chemins à Val-d'Or, la décision d'asphalter devra être évaluée, puis prise selon les besoins prioritaires présentés par les différents secteurs. En somme, il préfère aviser que ces chemins ne sont pas des priorités pour de l'asphaltage ou

du macadam à petit, moyen et long terme. De plus, il apporte quelques clarifications dans le processus d’approbation d’un tel projet d’asphaltage. Si tel projet a lieu, il faudra, selon lui, considérer un important délai pour sa mise en place. Cela peut prendre plusieurs années, du travail en amont, et que la Ville doit l’inclure dans son plan de développement.

M. St-Jules rappelle que 80 % des résidents doivent être d’accord pour aller de l’avant. Ce sont les services techniques de la ville qui décideront de l’option retenue. Les gens présents souhaitent être impliqués dans le processus. Pour la suite, M. Gignac propose donc de former un sous-comité qui sera formé d’au moins 5 citoyens.

Monsieur Gignac propose d’organiser une rencontre à la fin du mois d’octobre avec les experts techniques et la direction générale de la Ville ainsi qu’avec les résidents du secteur concerné. Le comité formé par M. Gignac assurera la coordination. Cependant, la convocation de la première rencontre avec les citoyens concernés sera faite par la Ville. Proposé par Nicole Binet et appuyé par M. Gignac.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION VA2022-09-03**

Mme Binet veut remercier M. Gignac de ses démarches qui représentent un travail colossal. Des remerciements sont aussi faits aux gens dans l’assemblée pour leur implication.

**5- Vision Vassan :** Le président du conseil en a parlé avec Mme Julie Breton le 8 juin 2022. Son souhait était de recruter parmi les membres du conseil d’établissement et aussi parmi d’autres organismes de Vassan. La rencontre du 6 juillet a été annulée parce que Mme Breton a changé de fonction. La nomination de la prochaine directrice est attendue, afin de pouvoir donner suite. À cet effet, M. St-Jules avait envoyé un courriel à Mme Émilie Giroux le 3 août, et un message automatique indiquait son retour le 17 septembre. Aussi, le comité de Vision Vassan a approuvé un projet de cuisine communautaire piloté par Mme Micheline Pépin. Le processus de mise sur pied du prochain CA continuera après le 17 septembre.

#### **6- Budget : petite caisse**

M. St-Jules informe les conseillers qu’il reste désormais un total de 868,84 \$ dans la petite caisse du conseil de quartier de Vassan suite aux différents achats et financements effectués.

M. St-Jules annonce également un appui financier pour le marché de Noël. À ce sujet, M. St-Jules enverra un aparté par courriel aux conseillers.

#### **7- Discussion sur les infrastructures et services**

Les membres du conseil de quartier font un résumé des demandes à court terme en matière d’infrastructure, de service et d’animation du milieu.

- a) **Puits de Vassan :** C’est un projet majeur de 2M\$ qui est au calendrier du PTI 22-23-24. Les études ont été effectuées et les puits d’essais forés. En 2023, il est prévu la construction du bâtiment et l’installation des équipements.
- b) **Patinoire :** La construction d’une nouvelle patinoire est un élément d’attractivité important pour la vitalité du milieu.
- c) **Chemin du Pont Champagne :** L’état déplorable du chemin du Pont Champagne a été communiqué à la Ville. Une tournée a eu lieu et des correctifs ont été apportés. Les citoyens sont d’avis que c’est plus qu’une question d’entretien, il faut réinvestir. Le conseil demande que la Ville de Val-d’Or recharge le Chemin du Pont Champagne, et qu’il le répare. Proposé par M. Geneviève Larche et appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION VA2022-09-04**

- d) **Bibliothèque de rue** : Mme Anick Blanchet propose de demander à la Ville d'avoir une bibliothèque de ville au Centre Communautaire de St-Edmond pour 2023. Cette demande est appuyée par Mme Nicole Guilbert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution VA-2022-09-05**

- e) **Offre culturelle à Vassan** : Mme Larche propose de demander à la Ville que le secteur Vassan fasse partie de l'offre culturelle de la Ville. À titre d'exemple elle mentionne le succès de la tournée régionale d'« Au pays des pick-up ». Il est proposé que ce type d'activité d'animation culturelle soit récurrent pour le secteur Vassan pour les années à venir. Proposé par Mme Geneviève Larche et appuyé par Mme Anick Blanchet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VA2022-09-06**

- f) **Bistro de Vassan/réparation et rénovation** : La réparation et la rénovation du Bistro de Vassan sont demandées à la Ville. Proposé par M. Gaétan Gignac, et appuyé par Mme Nicole Binet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VA2022-09-07**

- g) **Garderie**: Un citoyen mentionne qu'il avait déjà été question d'une garderie à Vassan. Il semblerait qu'une demande officielle a été soumise à la Ville, mais qu'il n'y a pas encore eu de suites. Un suivi sera fait à ce sujet.

M. St-Jules rappelle aux citoyens que s'ils ont des idées, ils peuvent communiquer avec lui.

**8- Varia**

- a) **Pont chemin Béchar** : Un citoyen informe l'assemblée que le pont du chemin Béchar a une limite de charge qui ne permet pas aux camions de passer. Cette fâcheuse situation fait en sorte que des résidents doivent apporter leurs poubelles de ce côté du pont pour s'en départir, car la MRC ne dessert pas cette zone. Le déneigement est également un problème. Un suivi est à faire.
- b) **Annnonce communautaire** : Le samedi 24 septembre à 17 h, les citoyens sont les bienvenus au souper communautaire de Saint-Edmond de Vassan, qui se veut un souper suivi d'une soirée dansante, avec le groupe La Parenté. Tirage de nombreux prix de présence. Le prix d'entrée est 20 \$ par adulte et 10\$ pour les 6 à 12 ans.
- c) **Conseil de quartier / demande de rencontre entre les assemblées statutaires** : M. St-Jules est bien d'accord pour la tenue de rencontre entre les assemblées statutaires pourvu que l'initiative vienne des membres.

**9- Questions, interventions du public**

Aucune intervention du public.

**10- Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 15 novembre 2022 à 19 h, au Centre communautaire de St-Edmond.

**11- Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Anick Blanchet, appuyé de Mme Nicole Binet, de lever la séance à 20 h 26.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION VA2022-09-08**

---

CHANTAL GAINARD  
Secrétaire d'assemblée